

ACTU

Jérémy Assous, le Monsieur 100 000 volts du barreau

Flamboyant, brillant, insupportable. L'avocat de Julien Coupat sera l'un des acteurs principaux du procès de l'affaire de Tarnac, qui s'ouvre à Paris.

Par Henri Seckel • Publié le 09 mars 2018 à 14h46 - Mis à jour le 13 mars 2018 à 11h56

Article réservé aux abonnés



Jérémy Assous défend sept des huit prévenus de l'affaire de Tarnac (ici, à la cour d'appel de Paris, le 22 octobre 2010). Christophe Morin/IP3 Press/max PPP

Le procès de l'affaire de Tarnac s'ouvre mardi 13 mars au Palais de justice de Paris, et vous pouvez déjà réserver une place devant la salle des criées, à la fin du mois, lorsque M^e Jérémy Assous prendra la parole pour plaider la relaxe de Julien Coupat et de ses camarades : il faudra sans doute faire la queue. Parce que c'est Tarnac, un des plus beaux micmacs politico-judiciaires de ces dernières années, une affaire de terrorisme qui n'en est plus une. Et parce que c'est Assous, l'un des spécimens à robe noire les plus intéressants du microcosme.

Lire aussi | [Tarnac, le procès d'un sabotage et d'un fiasco judiciaire](#)

Huit prévenus vont comparaître jusqu'au vendredi 30, parmi lesquels Julien Coupat et Yildune Lévy,

jugés pour « association de malfaiteurs » et « dégradations en réunion », en l'occurrence le sabotage d'une ligne de TGV en 2008. Dix ans après les faits, au bout d'une enquête que Jérémie Assous a contribué à affaiblir, une de ses consœurs promet : « *Je peux vous dire que c'est le procès de sa vie.* »

« *Ça va être amusant* », tempère l'intéressé, qui envisage en souriant de plaider « *une demi-heure si les débats sont bien menés* » ou « *trois jours s'il y a une volonté manifeste de couvrir une fois de plus les services de police et la façon dont l'instruction a été menée* ». Le conseil de sept des huit prévenus – Yildune Lévy sera défendue par M^e Marie Dosé, autre quadra talentueuse du barreau – risque de s'en donner à cœur joie : « *On a la chance de faire le procès que des centaines d'avocats ont rêvé de faire, celui de l'antiterrorisme.* »

« Un petit Rastignac épouvantable »

Car, plus prosaïquement, celui de Coupat et compagnie est déjà plié, claironne-t-il : « *Dans l'opinion publique, en ce qui concerne la recherche de la vérité, on a déjà gagné. Alors le tribunal est libre de faire ce qu'il veut, sauf que personne d'objectif et d'honnête intellectuellement ne pourra valider cette procédure.* » Voilà la marque Assous : un aplomb dévastateur, qui fascine les uns autant qu'il fatigue les autres.

Lire aussi | **Tarnac : « Il n'y a pas, pour le moment, de menace d'ultragauche », selon Isabelle Sommier**

Ses détracteurs sont légion, mais « *très peu de gens parleront sur Assous, parce que c'est devenu une espèce de mascotte du barreau* », s'agace un confrère qui propose, pêle-mêle : « *sans foi ni loi* », « *arrogance invraisemblable* », « *nihilisme total* ». Un autre évoque « *un petit Rastignac épouvantable* ». Une troisième, « *l'art et la manière de tirer la couverture à soi* ».



Au Palais de justice de Paris, le 19 septembre 2017, lors du procès de la voiture brûlée quai de Valmy. Tristan Reynaud/Sipa

« *Je n'ai jamais rien demandé*, jure Assous, en vous fixant de son regard très bleu encadré de longs cils, façon Malcolm McDowell dans *Orange mécanique*. *La médiatisation ne vous apporte rien, à part des haines et des jalousies. Ce qui vous apporte des dossiers, ce sont les résultats.* » Lui a connu tout ça à peu près en même temps, et très jeune : « *C'est vrai que la télé-réalité m'a mis sur orbite.* » Comprendre : les actions qu'il a orchestrées contre TF1 puis toutes les boîtes de production d'émissions type « Koh Lanta », contraintes de reconnaître que leurs candidats fournissaient un travail, et méritaient donc un contrat de travail.

Quelque 400 participants ont reçu a posteriori des indemnités à cinq ou six chiffres grâce à Jérémie Assous et ses plaidoiries s'interrogeant, avec Marx et Schopenhauer, sur la définition du travail. Il avait à peine 26 ans et moins de deux mois de barreau quand il avait lancé, en 2003, son combat contre des bataillons d'avocats chevronnés. Six ans plus tard, la Cour de cassation lui donnait définitivement raison, dans un arrêt que les étudiants en droit lisent désormais dans leur Dalloz. Le « jeune-avocat-plein-de-promesses » est devenu un solide quadragénaire qui les a tenues. Le magazine *GQ* vient de le placer au 17^e rang de son « classement annuel des avocats les plus puissants de France », qui vaut ce qu'il vaut, mais qui excite beaucoup la profession.

Assous s'attaque souvent aux médias (y compris au *Monde*), il s'est retrouvé face à la belle-famille de Nicolas Sarkozy au cap Nègre, a été l'avocat d'Isabelle Adjani, a obtenu la libération de son client dans le procès Cannes-Torcy. Il ferraille aujourd'hui pour la Ville de Paris contre l'Union européenne à propos d'un règlement en matière de pollution jugé trop laxiste, et défendra, aux côtés de l'animateur Tex, viré de France 2 pour une blague qui n'était pas #metoo-compatible, le droit à rire de tout face à « *la garde prétorienne de la morale la plus archaïque curieusement appelée progressisme* ».

« J'ai déjà plaidé un dossier avec lui dans lequel il avait dit au confrère qui était chauve : "Va t'acheter des cheveux !" » Antoine Vey, avocat

Dans une autre affaire médiatique, l'automne dernier, il a obtenu la relaxe de son client lors du procès de la voiture de police incendiée en 2016 quai de Valmy, à Paris, au cours duquel il avait brillé par son raisonnement et scandalisé par son impertinence – il avait notamment monopolisé la parole alors que son client était la cinquième roue du carrosse et apostrophé le procureur d'un tonitruant « *Camarade !* ».

« *C'est un provocateur, mais il faut des avocats comme lui* », raconte son jeune confrère et ami Antoine Vey, qui complète : « *Il faut un Jérémie Assous au barreau, il n'en faut pas trente mille.* » « *Il a une énergie particulièrement enviable, il est dans la construction, il a toujours un truc dans sa besace* », poursuit Antoine Vey. Et de citer ses initiatives telles que Demander justice, site d'aide au règlement des litiges pour ceux qui n'ont pas d'avocat, ou ses « dîners du Millénaire », pied de nez à ceux du Siècle. Aucun « assoussophobe » ne niera son talent ; aucun « assoussophile » ne taira ses excès. Antoine Vey se souvient : « *J'ai déjà plaidé un dossier avec lui dans lequel il avait dit au confrère qui était chauve : "Va t'acheter des cheveux !"* » Ainsi va Jérémie Assous, flamboyant et insupportable.

Jacqueline Laffont, qui fait partie d'un cercle de grands pénalistes (Dupond-Moretti, Haïk, Temime) le couvant avec bienveillance, décrit « *un petit surdoué de la profession, arrivé sans relations, sans réseau, sans rien* », dont elle apprécie le style « *pas conventionnel* » et le caractère « *survolté* ». « *Quand on le choisit comme avocat, on est sûr d'être défendu. Sa marque, c'est la défense avant tout.* » De fait, on verra peu Jérémie Assous – qui se consacre bien moins au pénal qu'au droit des affaires – prendre place du côté de parties civiles. « *Quel mérite ? Il y a déjà quelqu'un pour ça : le procureur.* »

« J'ai été élevé en écoutant Léo Ferré : "Ils ont voté et puis après..." Mes parents m'ont appris à m'arrêter avant pour rester libre. » Jérémie Assous

Ses trois mentors, Jacques Vergès, François Gibault et Thierry Lévy – il cite aussi Jacques Isorni et Jean-Denis Bredin comme références –, lui ont fourni ses lignes de conduite : « *Etre inexorable dans la défense de mes clients. Etre libre quelles qu'en soient les conséquences. Ne pas avoir secrètement peur d'une victoire éclatante.* »

Assous Avocats – huit personnes – est une affaire lucrative. Son fondateur veut surtout que l'on retienne son « *indépendance* » et son « *travail* ». « *Le métier d'avocat, c'est une aliénation. Du 9 heures - 21 heures tous les jours, on finit à 1 heure du matin deux fois par semaine.* » Heureusement qu'il n'y a qu'une porte entre son cabinet clinquant de l'avenue de Wagram et le salon de son appartement, d'où il aperçoit le Sacré-Cœur et l'Arc de triomphe, mais pas Marne-la-Vallée, Vitry ni Torcy, où il a grandi.

Assous est insaisissable. Il s'est fait virer de ses bahuts. Il a passé le bac en candidat libre. Il ne vote pas. « *J'ai été élevé en écoutant Léo Ferré : "Ils ont voté et puis après..." Mes parents m'ont appris à m'arrêter avant pour rester libre.* » Il ne cache pas sa grande estime pour Julien Coupat, qui n'a, quant à lui, pas dû se sentir dépaysé lors des rendez-vous chez son avocat. On y est accueilli, dans le vestibule, par *La Liberté guidant le peuple*, un discours de Blanqui prônant l'avènement du socialisme par les armes et « *La harangue des Ciompi* », extrait des *Histoires florentines* de Machiavel, qui appelle au soulèvement des ouvriers de Florence contre l'oligarchie de la ville pour « *[leur] assurer pour les jours à venir une existence plus libre et plus contente* ».

Henri Seckel

Services

CODES PROMOS [avec Global Savings Group](#)

- Fossil : profitez de -15% en vous inscrivant à la Newsletter
- Code promo Red SFR : 15€ de remise sur votre panier
- Code promo Amazon : -30% sur une large sélection de produits
- Marionnaud : 25% offerts sur plusieurs lignes de produits
- Code promo PMU : votre 1er pari remboursé jusqu'à 100€
- Code promo Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats
- Booking.com : 10% d'avantages sur chaque réservation

Tous les codes promos